REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

**Ecole Supérieure de Gestion d'Informatique et des Sciences (ESGIS-BENIN)**

**Thème :** Création d'un système de gestion des mails, des équipements informatiques et archives.

**Auteur**

GODOVO Ezechias

**Section I : Contexte**

Sanlam Assurance est une entreprise spécialisée dans la fourniture de services d'assurance et de produits financiers. Elle dispose d'un effectif important et gère un volume important de courriers électroniques, d'équipements informatiques et d'archives. Toutefois, l'entreprise rencontre des difficultés pour suivre efficacement les entrées et sorties de mails ainsi que les affectations aux différents services de la boîte. Elle doit également faire face à des problèmes de suivi des équipements informatiques, notamment en ce qui concerne l'attribution des équipements aux différents employés, leur état de fonctionnement et les opérations de maintenance effectuées.

Le service informatique de Sanlam Assurance a du mal à suivre l'état de tous les équipements informatiques de l'entreprise ainsi que leur affectation aux différents employés. Il est également difficile pour l'entreprise de suivre efficacement les courriers électroniques, notamment leur envoi, leur réception et leur affectation aux différents services de la société. En outre, le suivi des archives est également laborieux, car les dossiers arrivent manuellement et leur emplacement doit être noté à la main.

# Section II : Objectif général du projet

Le projet a pour objectif de concevoir et de développer un système de gestion des mails, des équipements informatiques et des archives pour l'entreprise Sanlam Assurance. Ce système devra permettre une gestion efficace des courriers électroniques, des équipements informatiques et des archives, en fournissant des fonctionnalités de suivi et de gestion. Le système devra également permettre aux utilisateurs autorisés de visualiser les informations liées aux équipements, aux courriers électroniques et aux archives en temps réel, ainsi que de générer des rapports pour une analyse ultérieure.

En résumé, cette section contexte présente l'entreprise Sanlam Assurance et les difficultés rencontrées dans la gestion des courriers électroniques, des équipements informatiques et des archives. Elle expose également les objectifs du projet, qui visent à fournir un système de gestion efficace pour l'entreprise.

# Section III : Objectifs spécifiques du projet

Le système de gestion des mails, des équipements informatiques et archives devra répondre aux objectifs suivants :

* Permettre une gestion efficace des mails et des archives de l'entreprise
* Assurer une meilleure gestion des équipements informatiques de l'entreprise
* Faciliter l'accès aux archives et aux mails de manière sécurisée
* Permettre une meilleure organisation des archives et des mails en fonction des différents départements de l'entreprise
* Permettre la génération de statistiques pour une meilleure analyse de l'activité de l'entreprise

## Section IV : Fonctionnalité du système

# Gestion des comptes utilisateurs avec différents niveaux d'accès

# Gestion des mails entrants, sortants et affectés

# Gestion d’upload d’enregistrement mail depuis fichier Excel

# Gestion d’extraction de la liste de courriers dans un tableur Excel

# Gestion des archives de l'entreprise

# Gestion des équipements informatiques de l'entreprise

# Section V : Périmètre du projet

# Le système de gestion des mails, des équipements informatiques et des archives sera déployé sur un serveur local du réseau de Sanlam Assurance. Les utilisateurs autorisés pourront y accéder depuis les postes de travail de l'entreprise connectés au réseau. Le serveur sera configuré en utilisant le serveur Apache, permettant ainsi aux utilisateurs dans le réseau d'y accéder via une interface web.

# L'accès au système de gestion des mails, des équipements informatiques et des archives sera strictement contrôlé et réservé aux utilisateurs autorisés. L'administrateur système sera responsable de la création et de la gestion des comptes utilisateurs, ainsi que de la gestion des permissions d'accès. Les utilisateurs autorisés pourront accéder au système via une interface web depuis n'importe quel poste de travail connecté au réseau de l'entreprise.

# Section Vl : Budget

Le coût de réalisation du système de gestion des mails, des équipements informatiques et archives ne devra pas dépasser le budget alloué par l'entreprise pour ce projet.